



COMMUNIQUE DE PRESSE

HEVATECH lève 4 millions d'euros pour commercialiser son système de valorisation de la chaleur fatale et de décarbonation de l'industrie sur le marché européen



- Cette levée de fonds est réalisée auprès de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, et de EREN Groupe, accompagnés par deux investisseurs historiques de l'entreprise.
- La confiance accordée par ces investisseurs de haut niveau témoigne du potentiel de la solution HEVATECH, valorisation de la chaleur fatale industrielle.
- Les fonds permettront à Hevatech d'accélérer son développement et le déploiement commercial de sa solution innovante et économique.

Paris, le 1^{er} décembre 2022

Start-up drômoise fondée en 2010, HEVATECH se positionne sur le marché de l'efficacité énergétique de l'industrie, et plus précisément sur la valorisation des sources de chaleur perdue (ou « chaleur fatale ») en électricité et cogénération via sa technologie innovante et brevetée TURBOSOL.

HEVATECH apporte ainsi une réponse à court terme aux enjeux économiques d'optimisation du coût énergétique et aux enjeux écologiques de décarbonation de l'industrie, qui génère entre 10 % et 15 % des émissions totales de gaz à effet de serre. L'industrie française représente, à elle seule, un gisement de chaleur valorisable estimé à 53 TWh, soit, après conversion en électricité, l'équivalent de 1 700 éoliennes de 5 MWc chacune. Mais, bien que la quantité de rejets thermiques soit considérable, peu de projets de conversion de cette chaleur sont opérationnels du fait de la complexité et du coût des technologies.

Face à ce constat, HEVATECH innove avec sa technologie TURBOSOL, reposant sur un procédé propriétaire de rupture. Basée sur une première conversion de l'énergie thermique en énergie cinétique, elle apporte robustesse (faible pression et turbine à basse vitesse), simplicité d'utilisation (pas de réglementation contraignante, peu de maintenance), respect de l'environnement grâce aux fluides utilisés (eau et huile végétale) et un coût moindre (temps de retour sur investissement réduit). Le procédé offre également une possibilité de cogénération (chaleur utile à 85°C ou production de froid).

Dans un contexte énergétique contraint et une forte instabilité des prix, HEVATECH se positionne sur un marché européen estimé à plus de 5 milliards. Elle offre une solution clé en main aux acteurs industriels qui souhaitent réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂.

Conseillée par Finergreen (Conseil Financier) et par le Cabinet Mermoz (Conseil Juridique), cette levée de fonds, a été soutenue par des investisseurs disposant d'une expérience reconnue dans les secteurs de l'énergie et bénéficiant d'une bonne implantation dans les territoires. Elle apporte à HEVATECH les moyens nécessaires pour répondre à ses objectifs de développement. Elle permettra de renforcer les talents et de structurer l'entreprise pour poursuivre la montée en puissance de son offre, d'industrialiser le procédé et d'accompagner le déploiement de ses premières installations de série dès 2023.

L'ambition d'HEVATECH est de devenir rapidement un acteur européen majeur dans les solutions de valorisation des rejets thermiques industriels, contribuant aussi à atteindre la souveraineté énergétique et les objectifs climatiques.

L'intervention de la Banque des Territoires a été réalisée pour le compte de l'Etat dans le cadre du programme « Territoires d'innovation » de France 2030, et soutenue aussi par la Communauté d'agglomération Valence-Romans et son action « startup de Territoire ».

Patrick Bouchard, président d'HEVATECH déclare : *« C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour HEVATECH avec l'arrivée de deux nouveaux associés de référence que je remercie de leur confiance. Le développement d'un nouveau procédé énergétique original comme TURBOSOL a nécessité beaucoup d'efforts et de persévérance, à la pointe du savoir technique. Je tiens vivement à saluer l'équipe pour sa motivation et sa compétence, ainsi que les associés historiques pour leur soutien sans faille. Je suis très enthousiaste de cette nouvelle étape passionnante du développement de l'entreprise vers des marchés très prometteurs ».*

Gabriel Giabicani, directeur de l'innovation et des opérations au sein de la direction de l'investissement de la Banque des Territoires, indique : *« Cet investissement dans HEVATECH permet d'accompagner un acteur en devenir dans le domaine de la récupération de chaleur fatale industrielle, qui propose une solution technique à la fois simple à mettre en œuvre et originale. Cette prise de participation via le programme « Territoires d'Innovation » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, permet également de répondre à l'enjeu de sobriété énergétique dans l'industrie tout en favorisant l'emploi et l'innovation sur le territoire drômois. »*

Pâris Mouratoglou, président d'EREN Groupe, ajoute : *« La décarbonation et l'économie des ressources naturelles sont au cœur de la mission d'EREN Groupe. Nous sommes heureux d'apporter notre soutien à HEVATECH et d'aider à son déploiement opérationnel. Au-delà de son fort potentiel de croissance, la valorisation de la chaleur fatale est une réponse pertinente aux enjeux économiques et écologiques actuels. TURBOSOL a pour vocation de devenir une brique importante de la décarbonation de l'industrie ».*

Laurent Monnet, président de la fab.t, qui porte le projet lauréat « Territoires d'innovation » avec Valence Romans Agglo et le Département de la Drôme, commente : *« Je me félicite de cette opération qui accélère l'émergence de solutions innovantes aux enjeux de la transition énergétique sur le territoire, au sein d'un réseau de start-up à impact, soucieuses de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi au niveau local dans un contexte d'urgence climatique ».*

Contacts presse :

Brunswick Group : Sarah Levy-Quentin, EREN@brunswickgroup.com, Tel : +33 7 88 72 28 94

HEVATECH : Patrick Bouchard, 3resident, patrick.bouchard@hevatech.fr, Tel +33 (0)4 58 17 17 00

Banque des Territoires – groupe Caisse des Dépôts : Marie-Caroline Cardi, attachée de presse, marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr, Tel : +33 6 38 53 97 67

EREN Groupe : Thierry Faugeras, directeur général EREN-TES, thierry.faugeras@eren-groupe.com, Tel : +33 6 07 78 95 59

A propos d'HEVATECH :

Créée en 2010, HEVATECH est positionnée sur les procédés, technologies et produits innovants permettant la valorisation des rejets thermiques industriels. Elle développe ainsi une ligne de produits de conversion de chaleur perdue en électricité sur la base de sa technologie brevetée TURBOSOL. Elle a été soutenue notamment, par l'ADEME, par la BPI, par la région Auvergne Rhône Alpes et le département de la Drôme, et par les industriels TOTAL et GRDF.

Entreprise innovante des pôles Tenerrdis et Axelera, ainsi que membre de l'alliance ALLICE et de l'ATEE, HEVATECH s'est faite remarquer à plusieurs reprises pour sa technologie innovante : labellisée par Solar Impulse Efficient Solution, lauréate de l'AAP GRDF Décarbonation pour l'Industrie, finaliste EDF Pulse Start-up 2022, lauréate des Trophées Bref Eco de l'Innovation, finaliste de l'Open Cleantech France, etc. HEVATECH est implantée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), elle compte aujourd'hui une dizaine de collaborateurs.

www.hevatech.fr

À propos de France 2030 :

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme France 2030. Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

A propos d'EREN Groupe :

Fondé en 2012 par Pâris Mouratoglou et David Corchia, le Groupe EREN est un acteur dédié à la préservation des ressources naturelles. Il est l'un des leaders des énergies renouvelables dans le monde et détient aujourd'hui, à travers sa filiale Total Eren, plus de 3,5 GW d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation sur les 5 continents. En parallèle, le Groupe EREN a développé un pôle d'expertise consacré à la réduction de la consommation énergétique et donc de l'empreinte carbone des bâtiments, à travers l'optimisation de leurs systèmes de pilotage et l'utilisation du géo-stockage thermique ainsi qu'un pôle dédié à la production d'énergie bas carbone à travers le déploiement de technologies de rupture (électricité, chaleur, gaz de synthèse). Enfin, il est historiquement un acteur engagé dans le monde du sport et de la musique.

www.eren-groupe.lu
